



Séance du Conseil Municipal  
en date du 06 février 2024

# LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTÉES

Délibération n°1 :

« Attributions des subventions aux associations 2024 »

→ **adoptée**

Délibération n°2 :

« Après-midis récréatifs des vacances scolaires intermédiaires : recrutement et rémunération du personnel d'encadrement » *(Article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique)*

→ **adoptée**

Délibération n°3 :

« Festival de la St Patrick – Détermination du tarif d'entrée »

→ **adoptée**

Délibération n°4 :

« Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR programmation 2024 – Construction d'un centre technique municipal comprenant des travaux de démolition »

→ **adoptée**

Délibération n°5 :

« Attribution d'une subvention à l'association de gymnastique L'Avenir et la GEAA »

→ **adoptée**

Délibération n°6 :

« Attribution d'une subvention à la FNACA pour l'année 2024 »

→ **adoptée**

\* \* \* \* \*